

La Mine d'Abbaretz



En 1952, l'exploitation moderne du gisement d'étain de la commune d'Abbaretz voit le jour. Elle prendra fin en novembre 1957 après avoir extrait près de 4 millions de m³ de matériaux dont 1 750 000 m³ de stérile et 2 millions de m³ de minerai à partir duquel auront été produites 3750 tonnes de concentrés de cassitérite (minerai d'étain) par traitement mécanique. Durant six années 350 mineurs y ont travaillé.

Le site reste inexploité jusqu'en 1997, année où la SNMO renonce définitivement à sa concession. Ce n'est pourtant qu'en 2004 que le terrain est définitivement cédé à l'État. Le plateau et le terril revenant à la commune, et le reste au Conseil Départemental.

L'exploitation de la mine a laissé progressivement la place aux loisirs. L'étang est utilisé comme terrain de jeu aquatique pour le ski nautique ou la plongée. Le terrain qui le borde est parcouru par les fans de BMX, ou de VTT. Le terril devient un chemin de randonnée, du haut duquel il serait même possible d'apercevoir la Tour de Bretagne de Nantes (par temps clair) d'après les habitants. Petit à petit, ce site fait la renommée de la commune et son attraction touristique. Jusqu'à l'annonce récente de sa pollution à l'arsenic.

La DREAL Pays de la Loire ou Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a pris les choses en main.

Depuis début janvier 2021, l'accès au parking du terril de la mine d'Abbaretz (121 m), a été barré par des grilles pour une mise en conformité comme nous l'avons découvert récemment. **Dans l'immédiat nous devons nous contenter du circuit de l'étang.**



Ce site présente des risques pour les promeneurs : inhalation de poussières chargées en métaux lourds, eaux très acides et un sol très raviné en période hivernale.

La sécurité sera renforcée par de nouvelles clôtures et les promeneurs ne seront plus autorisés à arpenter librement l'ensemble du site.

C'est pourquoi on aménage un nouveau chemin de randonnée qui reprend le tracé de l'ancien tout autour, celui du sommet du terril restant néanmoins accessible.

Une partie du nouveau chemin, en cours de réalisation, sera accessible aux vélos de tourisme selon les services de la DREAL. Le chemin sera recouvert de matériaux neutres de type « cendrée »

Des passerelles en bois seront également installées sur certains tronçons facilitant le franchissement des écoulements d'eau.

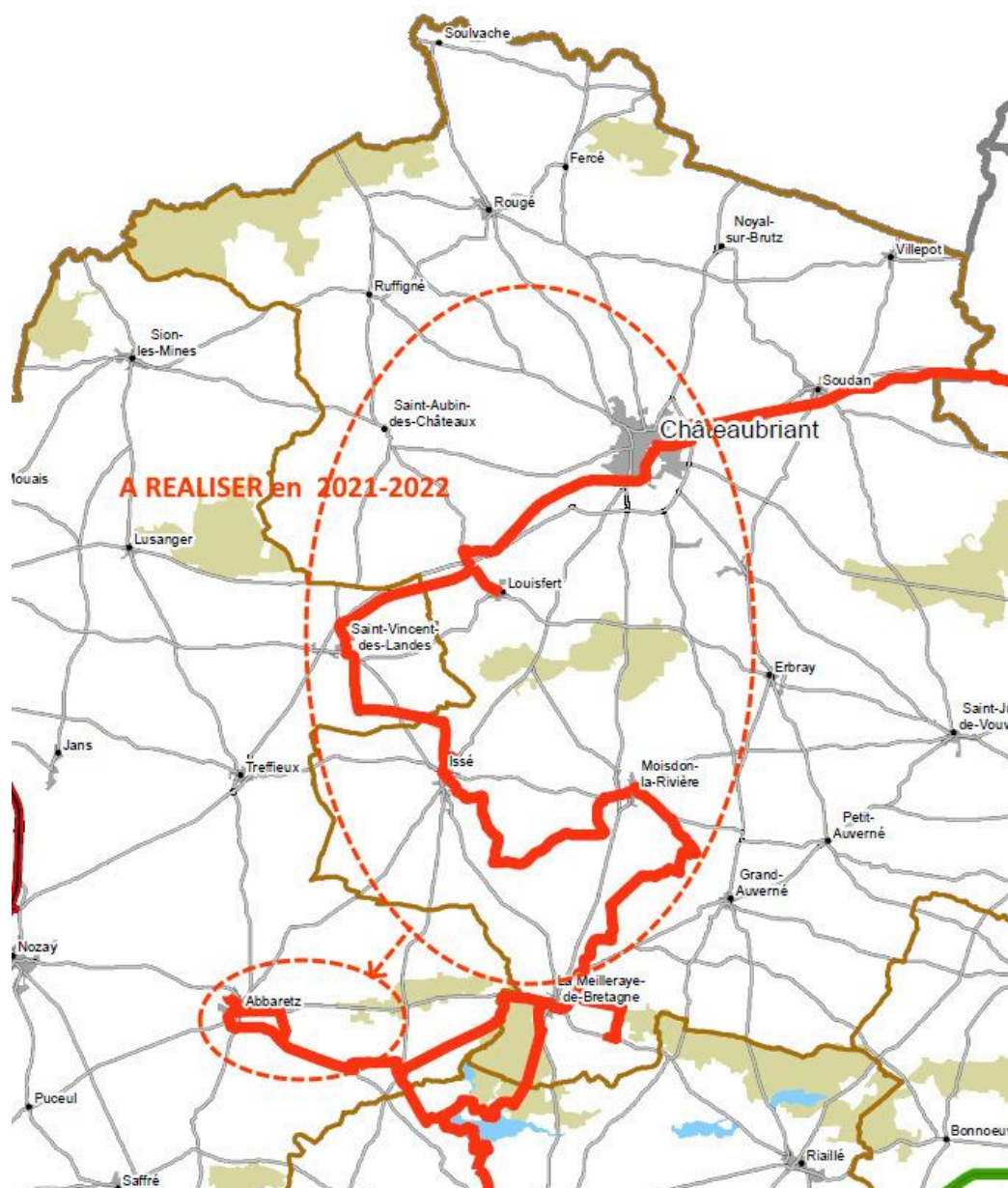
Dans la partie Est, les accès au site minier seront fermés pour préserver les zones boisées et le couvert végétal.

Recommandation importante : seule l'activité promenade pédestre est autorisée. Toute autre demeure interdite. Ces travaux devraient durer jusqu'en mai 2027.

De Châteaubriant à Nantes à vélo en suivant la voie verte... en 2022

Ces travaux sont réalisés par la SNCF dans le cadre d'une phase préparatoire. À priori, celle-ci devrait être terminée d'ici l'été. Le chantier mené par le Département pour aménager l'itinéraire cyclable devrait donc pouvoir démarrer à partir du second semestre 2021.

Cette nouvelle voie reliant Châteaubriant au sud du département est en rouge-orangé sur la carte.



Cette future voie verte desservira 14 communes : Villepot, Soudan, Châteaubriant, Saint-Aubin-des-Châteaux, Louisfert, Saint-Vincent-des-Landes, Issé, Moisdon-la-Rivière, La Meilleraye-de-Bretagne, Joué-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, Les Touches et Ligné, ainsi qu'une liaison vers la base nautique d'Abbaretz.

Des travaux de débroussaillage ont débuté le long de l'ancienne voie de chemin de fer, à l'ouest de la Ville, qui traverse notamment la RD 163 (derrière l'entreprise Castel viandes et la zone Horizon en vue de l'aménagement de la future voie verte départementale.

A partir du premier semestre 2021 des travaux à l'est de Châteaubriant et jusqu'au premier trimestre 2022 pour aménager une voie verte le long de la RD 178 et construire une passerelle sur la Chère. A partir du second semestre 2021, à l'ouest de Châteaubriant, une voie verte reliera la gare de Châteaubriant à l'étang de la Courbetière. . Une voie verte sera aussi aménagée le long de la RD 771, avec la création d'une chaussée à voie centrale banalisée, jusqu'à Louisfert.